

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 116-128

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__116_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV.

VARIÉTÉS.

1. *L'impôt en France.* — Il vient d'être affirmé récemment que l'impôt atteint en France deux milliards et qu'il les dépassera bientôt.

Ce sont là des erreurs que nous ne pouvons laisser passer sans une réfutation péremptoire.

A-t-on voulu dire que les taxes publiques ont été ou seront aggravées?

Ce serait une première erreur. Il y a eu, depuis dix-huit ans, des remaniements d'impôts; mais la base des perceptions n'a pas sensiblement varié, des taxes nouvelles n'ayant été créées que pour compenser des taxes supprimées, par exemple le droit temporaire sur l'alcool pour compenser le dégrèvement des sucres, des cafés et des droits de douanes.

A-t-on voulu dire que les impôts rendent plus qu'autrefois et qu'ils deviendront de plus en plus productifs? Ce serait comme si l'on certifiât que la prospérité publique est très-grande et doit grandir encore.

Nous ne savons pas où l'on prend le chiffre de deux milliards qu'on donne comme le montant des impôts. Aurait-on, par aventure, confondu le total du budget des recettes avec le total de l'impôt? Une pareille méprise attesterait peu de connaissances financières; mais encore y aurait-il lieu de faire remarquer que, si le budget a dépassé 2 milliards de 1861 à 1866, pour 1867 il est réduit un peu au-dessous de ce chiffre, malgré le rétablissement de l'amortissement. Ainsi, le budget de 1867 s'élèvera bien encore à peu près à 2 milliards; mais loin que les dépenses publiques soient en voie d'accroissement, elles sont en voie de réduction.

Quant au chiffre réel des impôts, voici comment on peut l'établir approximativement pour l'exercice 1867 :

Le budget total de l'État se règle en recettes, amortissement et travaux extraordinaires compris, par une somme de 1,993,878,531^f

Dont il faut distraire la portion attribuée aux départements et
aux communes pour 245,878,988

Reste. 1,747,999,543

Les remboursements et non-valeurs comptent pour 10,523,500

Reste pour le budget réel des recettes de l'État 1,737,476,043

D'où proviennent ces recettes?

De deux sources parfaitement distinctes : 1° l'impôt sous ses diverses formes;

2° les produits et revenus que l'État tire, soit de son domaine foncier, soit de diverses industries et attributions qui lui sont réservées.

L'impôt comprend pour 1867 :

Contributions directes pour	323,015,200'
Enregistrement et timbre pour environ	406,783,996
Douanes et sels	151,426,000
Contributions indirectes	562,866,000
Postes	77,948,000
Impôt du dixième des chemins de fer	27,398,000
Total des impôts	1,549,437,196

Les autres ressources sont :

Domaines, environ	10,000,000'
Forêts	42,585,817
Produits universitaires	3,312,100
Retenues pour les pensions	14,791,100
Revenus de l'Algérie	18,401,400
Produits divers	44,475,264
Bénéfices de la Caisse des consignations	3,000,000
Recettes extraordinaires	61,996,666
Total des ressources diverses	198,562,347
Ajoutant le produit des impôts	1,549,437,196
On retrouve le total du budget de l'État	1,747,999,543

Ainsi, le montant réel des impôts est de 1,550 millions et non de 2 milliards. Si nous faisons le compte des impôts purement facultatifs, comme celui des chemins de fer, ou de ceux qui ne sont que le prix d'un service rendu, comme le produit des postes, ou de ceux qui ne sont que le prix d'une marchandise vendue, tels que les tabacs, les poudres, les cartes à jouer, etc. ; on reconnaîtrait que l'impôt véritable, celui qui pèse nécessairement sur tous les citoyens, n'excède pas 12 à 1,300 millions. Cette distinction est très-importante à faire, car l'impôt réel, tel que les quatre contributions directes, demeure à peu près invariable, tandis que les autres taxes, les prestations pour services rendus, etc., augmentent par le développement de la consommation, c'est-à-dire par le fait même de l'expansion de la richesse publique.

AUGUSTE VITU.

2. *Extrait du compte rendu de la justice criminelle en 1864.* — Le ministre y constate tout d'abord les bons effets de la loi du 20 mai 1863 qui a introduit une procédure spéciale sur les flagrants délits. L'application de cette loi a réduit le nombre des affaires soumises aux juges d'instruction ; elle diminue les frais et accélère la répression.

En 1864, les cours d'assises n'ont eu à juger que 3,447 accusations, au lieu de 3,614 (chiffre de 1863) et de 3,906 (chiffre de 1862).

Le nombre des attentats contre la propriété a diminué ; celui des attentats contre les personnes a, au contraire, augmenté : de 1,673 le chiffre est monté à 1,703.

Cet accroissement est d'autant plus remarquable que, depuis le 1^{er} juin 1863, les préventions de coups et blessures entraînant une incapacité de travail de plus de vingt jours ne sont plus du ressort des cours d'assises.

Il porte principalement sur les crimes d'infanticide, de meurtre, de viol et d'attentat à la pudeur, et sur ceux d'empoisonnement, dont le nombre s'est élevé de 13 à 30.

Le nombre des faux et des vols va en diminuant depuis plusieurs années. Depuis

1854, le nombre des faux est descendu de 532 à 299; celui des vols, de 2,768 à 1,133. La diminution est de 44 p. 100 pour les faux et de 60 p. 100 pour les vols. Le ministre voit, dans ces chiffres, une conséquence de la diffusion de la richesse mobilière et de la prospérité du pays.

On a compté, en 1864, 4,252 accusés au lieu de 4,543 en 1863 et de 4,990 en 1862, — sur le chiffre de 1864, 1,919 accusés étaient poursuivis pour attentats contre les personnes, 2,333 pour crimes contre la propriété.

Le département de la Seine entre pour près de moitié dans cette réduction. La cour d'assises de la Seine n'a eu à juger que 426 accusés. Jamais un chiffre aussi modéré n'avait été constaté.

Le compte rendu signale une augmentation fâcheuse, sur 1863, des accusés dans les départements du Cantal (118 p. 100), des Landes (83 p. 100), de la Corse (76 p. 100), de Loir-et-Cher (61 p. 100), d'Eure-et-Loir (47 p. 100).

La proportion donne, dans le Cantal, 1 accusé sur 6,501 habitants; dans Eure-et-Loir, 1 sur 6,580; dans Loir-et-Cher, 1 sur 5,076, et dans la Corse, 1 sur 3,774, moyenne peu satisfaisante.

On a compté parmi les accusés 747 femmes et 3,505 hommes. C'est la moyenne habituelle: 18 femmes contre 82 hommes.

En prenant pour base la nature des professions, on arrive à la classification suivante :

Agriculture, 1,602; industrie, 1,461; commerce, 402; professions libérales, 288; domesticité, 257; gens sans aveu, vagabonds et mendiants, 242.

Le jury a prononcé 1,022 acquittements ou 24 p. 100 du chiffre des accusations.

9 accusés ont été condamnés à mort; 150 aux travaux forcés à perpétuité; 734 aux travaux forcés à temps; 692 à la réclusion; 2 à la déportation; 2 à la détention; 1,614 à l'emprisonnement; 2 à l'amende; 25 mineurs de 16 ans acquittés comme ayant agi sans discernement, ont été envoyés dans une maison de correction.

Le jury a accordé le bénéfice des circonstances atténuantes à 2,273 condamnés sur 2,987.

Le nombre des affaires soumises aux tribunaux correctionnels a augmenté en 1864. Cette augmentation n'a rien d'alarmant; elle porte surtout sur des délits qui n'intéressent pas essentiellement l'ordre public. L'augmentation totale est de 3,986 (139,803 au lieu de 135,817 en 1863).

La statistique relève 4,448 délits de pêche ou de chasse. En outre, le nombre des contraventions aux décrets du 27 prairial an IX et 24 août 1848 sur la poste aux lettres s'est accru de 13 p. 100.

Il y a une diminution sensible dans le nombre des délits les plus graves.

La mise en surveillance a été prononcée, comme peine principale, contre 7 jeunes vagabonds, et, comme peine accessoire, contre 2,322 condamnés.

Le nombre total des condamnés pour délits correctionnels s'élève à 152,705.

Les tribunaux correctionnels, qui avaient été saisis, pendant les sept derniers mois de l'année 1863, de 7,777 affaires, en vertu de la loi du 20 mai, en ont jugé 14,665 en 1864. Dans 3,407 (23 p. 100) les inculpés ont été conduits immédiatement à l'audience. Les prévenus impliqués dans les autres ont été cités d'urgence après avoir été mis sous mandat de dépôt d'un à trois jours.

Les tribunaux ont jugé, en 1864, sous la prévention de coalition d'ouvriers,

82 prévenus, dont 73 ont été condamnés : 26 à un emprisonnement de moins d'un an et 47 à l'amende seulement.

64 individus ont été poursuivis pour le délit, désormais mieux caractérisé, d'atteinte à la liberté du travail ou de l'industrie. 61 ont été condamnés : 42 à moins d'un an d'emprisonnement et 19 à l'amende.

Le chiffre des appels correctionnels est descendu de 6,297 à 6,217. 5,361 ont formé appel, 1,583 ont été intimés par le ministère public, 597 ont été appelants et intimés à la fois.

Les cours impériales ont confirmé 4,406 des jugements attaqués, soit 71 p. 100. Il y a dix ans, la proportion était de 62 p. 100. Ce chiffre et la diminution des appels prouvent que la justice est rendue de manière à défier le contrôle de la juridiction supérieure.

La France a obtenu, en 1864, des gouvernements étrangers, la remise de 30 malfaiteurs, et elle a accordé 76 extraditions.

L'accroissement progressif du nombre des morts accidentelles a continué en 1864, mais en se ralentissant un peu. Les parquets, qui ont classé 12,378 procès-verbaux de cette catégorie, en avaient reçu 12,233 en 1863, 11,518 en 1862 et 10,659 en 1861.

Le nombre des suicides, au contraire, n'est plus que de 4,521 en 1864, après avoir été de 4,613 en 1863 et de 4,770 en 1862.

Le nombre des réhabilitations accordées en 1864 est, à une unité près, le même que celui de l'année antérieure (129 au lieu de 130).

Au point de vue criminel, l'année 1864 n'offre aucun caractère bien tranché; sa place est marquée parmi les années moyennes de la période quinquennale de 1861 à 1865, dont le tableau sera dressé l'an prochain.

3. *Production sidérurgique française en 1865.* — Le tableau suivant de la production du fer et de la fonte en 1865 a été dressé avec un soin remarquable par le comité des maîtres de forges français et à l'aide de documents fournis individuellement par les industriels.

Désignation des groupes.	Fonte.	Fer.
	Kilogr.	Kilogr.
Aveyron.	30,233,880	30,779,853
Ardennes et sud de la Moselle.	116,837,926	72,799,845
Bassin de Paris.	12,000,000	46,160,000
Berry.	67,669,161	42,199,574
Champagne.	119,813,798	70,169,883
Châtillon et Commentry.	70,000,000	68,591,314
Comté.	76,458,404	45,397,692
Corse.	21,000,000	4,500,000
Creusot.	98,000,000	92,556,982
Escaut.	64,000,000	50,205,879
Gard et Bouches-du-Rhône.	45,914,130	23,094,479
Loire.	188,190,000	130,804,246
Nord de la Moselle.	138,250,245	83,355,313
Nord-ouest.	24,815,394	16,749,165
Sambre.	85,540,030	58,172,661
Sud-ouest.	32,820,000	9,920,000
Total.	1,191,542,968	845,456,886

Voici maintenant le tableau de la production et de la consommation pendant les six dernières années :

	<u>1860.</u>	<u>1861.</u>	<u>1862.</u>	<u>1863.</u>	<u>1864.</u>	<u>1865.</u>
	<i>Production (en tonnes).</i>					
Fonte	880,000	890,000	1,070,000	1,150,000	1,175,000	1,191,000
Fer	560,000	572,000	700,000	790,000	795,000	845,000
	<i>Consommation (en tonnes).</i>					
Fonte	935,000	1,030,000	1,270,000	1,330,000	1,270,000	1,320,000
Fer	520,000	550,000	788,000	790,000	735,000	810,000

(Moniteur des Intérêts matériels, 15 avril 1866.)

4. Statistique médicale comparée des grandes armées de l'Europe. — Le Conseil de Santé, ayant eu l'occasion de comparer les données de la statistique médicale des armées en France, en Prusse, en Angleterre et en Russie, a pu dresser un tableau comparatif de la situation sanitaire et de la mortalité parmi les troupes de ces quatre grands pays.

Cette étude, d'un haut intérêt, comprend les chiffres et les proportions analogues des armées anglaise, prussienne et française pour l'année 1863, auxquels se joignent les résultats constatés dans l'armée russe en 1861.

Les différences d'organisation intérieure qui existent entre ces armées ne sauraient infirmer la valeur des traits principaux qui constituent cette comparaison, et c'est pour se dérober à toute critique à cet égard que le Conseil de Santé a renfermé ses recherches dans le cadre restreint du nombre des malades et du chiffre des pertes subies.

Les conditions de climat, si l'on opère exclusivement sur les troupes servant à l'intérieur, ne sont pas sensiblement différentes, excepté en ce qui concerne la Russie.

Quant aux conditions de recrutement et de composition, il est de toute évidence qu'elles doivent avoir, plus que toute autre circonstance, une influence marquée sur les résultats. Il faut surtout remarquer que la durée du service, très-courte en Prusse, très-longue en Angleterre, modifie complètement, d'un pays à l'autre, les conditions d'âge du soldat et conséquemment aussi les chances de vie et de santé.

Ces réserves faites, si l'on examine, en premier lieu, quel est, pour chacune des trois armées (l'armée russe non comprise, faute de documents), le chiffre journalier des malades, on constate les proportions suivantes :

En Angleterre, où il n'existe qu'une seule catégorie de malades (hôpitaux réglementaires), cette catégorie a fourni, en 1863, la proportion de 49 malades par jour pour 1,000 hommes d'effectif.

En France, le chiffre journalier des malades pour l'année 1863, se décompose ainsi : 19 aux hôpitaux, 7 aux infirmeries régimentaires, 11 à la chambre ou aux salles de convalescents; total 37 pour 1,000 hommes d'effectif.

C'est donc une différence de 12 malades en faveur de l'armée en France, comparativement aux troupes en Angleterre. Comparativement à la Prusse, cette différence est de 5 malades.

Relativement au chiffre des décès, la proportion a été, pour la même année (1863), de 6.70 en Prusse, de 8.86 dans le Royaume-Uni, et de 9.22 en France pour 1,000 hommes d'effectif. L'armée russe donnait, en 1861, une proportion de 15.50 décès.

Il semblerait, au premier abord, que ces chiffres offrent des résultats défavorables

à la France; mais il convient d'observer que toute armée subit des pertes de deux sortes : par décès d'abord, et, en second lieu, par renvoi dans leurs foyers des soldats que la maladie rend impropres au service. C'est là une objection qui a été maintes fois opposée aux calculs sur la mortalité militaire, à l'époque où ces calculs ne tenaient pas compte de ces deux ordres de faits.

Sans admettre, en effet, que tous les militaires réformés soient atteints de maladie mortelle, il est bien évident que la plus ou moins grande facilité que l'on trouve à débarrasser l'effectif de ces hommes infirmes, doit contribuer à abaisser ou élever le chiffre de la mortalité.

Ce qui le prouverait surabondamment, s'il était nécessaire, ce serait précisément le chiffre considérable des décès de l'armée russe, dans laquelle les hommes malades ou infirmes, au lieu d'être renvoyés toujours dans leurs foyers, sont la plupart du temps versés dans les corps de police, dans la force locale et dans les compagnies d'invalides dont l'effectif est assez élevé.

Il convient donc, pour se bien rendre compte des faits, de mettre en regard du chiffre des décès, la proportion des militaires réformés dans les trois armées dont il est principalement question.

Ces proportions sont pour l'année 1863 :

En France, 7.0 pour 1,000 hommes d'effectif.

En Prusse, 15.0 *idem.*

En Angleterre, 32.6 *idem.*

Le chiffre de l'armée française, quoique beaucoup moindre que les deux autres, est encore notablement exagéré par les provenances d'Algérie et d'Italie, et par les congés de renvoi accordés pour maladie antérieure à l'arrivée sous les drapeaux.

Mais, malgré cette surcharge, le total des pertes que la maladie fait subir à l'effectif, par décès et par réformes, reste inférieur à celui des deux autres armées, ainsi que le constatent les chiffres suivants :

<i>En France.</i> . .	{	Décès	9.22	} Pour 1,000 hommes d'effectif.
		Réformes	7. »	
		Total	16.22	
<i>En Prusse.</i> . .	{	Décès	6.70	} <i>Id.</i>
		Réformes	15. »	
		Total	21.70	
<i>En Angleterre.</i>	{	Décès	8.86	} <i>Id.</i>
		Réformes	32.60	
		Total	41.46	

Les pertes de l'armée française à l'intérieur sont donc inférieures d'un quart environ à celles de l'armée prussienne et de trois cinquièmes à celles de l'armée du Royaume-Uni.

Le même total ne peut être fourni pour l'armée russe, le chiffre des réformés faisant défaut, en ce qui la concerne, dans les documents officiels.

Indépendamment de ces résultats, si favorables à notre pays, il ressort de cette étude un fait d'ordre général qui met en lumière la sollicitude avec laquelle les gouvernements civilisés s'occupent aujourd'hui d'améliorer les conditions d'existence du soldat. Les progrès accomplis depuis vingt ans dans cette voie sont ici clairement manifestés par des chiffres indiscutables.

Si l'on se reporte, en effet, à l'année 1846, époque à laquelle remonte pour nous

le premier document authentique, on voit que la proportion de mortalité (19 pour 1,000), alors incontestée, a subi une diminution de plus de moitié.

En Angleterre, cette même année 1846 est le dernier terme d'une période décennale pendant laquelle la mortalité moyenne avait été de 15.40. La diminution est encore de près de moitié.

En Prusse, cette proportion pour 1846 était de 10.70 et, malgré des années exceptionnellement mauvaises depuis cette époque, on constate une diminution progressive qui ramène le chiffre moyen à 6.4 environ pour les quatre dernières années.

En Russie enfin, la proportion des décès, en 1846, était de 37.60; et c'est ici que se rencontre l'amélioration la plus marquée, en raison de cette circonstance qu'il y avait aussi plus à faire.

En présence de ces efforts et de ces résultats, on ne peut que se féliciter de voir la France tenir le premier rang dans cette noble lutte qui a pour but le bien-être et la santé du soldat.

(*Moniteur de l'armée.*)

5. *Statistique médicale de la campagne d'Orient.* — M. le docteur J. Chenu, médecin (militaire) principal de 1^{re} classe, a publié, en 1855, un volumineux et très-intéressant travail qui a pour titre: *Rapport au Conseil de santé des armées sur les résultats du service chirurgico-médical, etc., pendant la campagne de Crimée (1854-1856).*

Ce rapport, qui a vivement appelé l'attention du gouvernement et des hommes spéciaux, contient de nombreux documents de statistique médicale, auxquels nous croyons devoir faire quelques emprunts.

1^o *État récapitulatif des pertes de l'armée française pendant la guerre d'Orient, du 1^{er} avril 1854 au 6 juillet 1856 et des morts depuis cette dernière époque, par suite de blessures ou de maladies contractées en Orient jusqu'au 31 décembre 1857.* (Effectif envoyé : 309,268, armée de terre.)

	Entrés aux ambulances ou aux hôpitaux.	Tués, morts ou blessés.
Maladies diverses et choléra du 1 ^{er} avril au 20 septembre 1854.	18,073	8,184
Ambulances de Crimée et hôpitaux à distance de Constantinople.	221,225	29,095
Hôpitaux de Constantinople	162,029	27,281
Tués par l'ennemi ou disparus	»	10,240
Morts sans faire entrée aux ambulances ou aux hôpitaux.	»	4,342
Perte de la <i>Sémillante</i> (troupe de passage).	»	394
<i>Idem</i> (marins).	»	308
Infirmiers de bord et hôpitaux de la flotte.	34,817	846
Morts en France après l'évacuation des hôpitaux d'Orient jusqu'au 31 décembre 1857	»	15,025
Total	436,144	95,715

« Le nombre des entrées aux ambulances ou aux hôpitaux indiqué ci-dessus, dit l'auteur, n'est pas rigoureusement exact; nous avons, en effet, signalé quelques lacunes dans les situations mensuelles et dans les cahiers de visites; mais la différence est peu importante et ne s'élève probablement pas au delà de 10,000 à 15,000. Il ne représente pas non plus le nombre réel des blessés ou malades, qui ne dépasse pas 225,000, puisque beaucoup d'entre eux, d'abord reçus dans une ambulance, ont été évacués sur un des hôpitaux du Bosphore et de là sur Galli-

poli, Nagam, ou même sur la France et l'Algérie, et figurent numériquement dans chacun des établissements hospitaliers de l'armée en Orient. On compte aussi un certain nombre d'hommes qui ont été une, deux ou trois fois blessés ou malades à diverses époques de la campagne. »

2° État récapitulatif des pertes de l'armée anglaise en Orient pendant la campagne du 1^{er} avril 1854 au mois de juillet 1856.

L'effectif, *armée de terre*, envoyé en Orient pendant la guerre, est indiqué ainsi qu'il suit :

Officiers	3,905	}	97,864
Sous-officiers ou soldats.	93,959		
<hr/>			
Blessés	18,283	»	dont 579 officiers.
Morts dans les hôpitaux à la suite de blessures.	»	1,847	— 86 —
Tués sur le champ de bataille	»	2,755	— 157 —
Fiévreux	144,410	»	»
Morts dans les hôpitaux	»	16,298	— ? —
Évacués, morts en mer	»	1,282	— 15 —
Totaux	162,693	22,182	

Parmi les fiévreux morts dans les hôpitaux, on a compté 4,513 cholériques et 463 congelés; mais on ne possède aucun renseignement sur la mortalité pendant l'année qui a suivi le retour de l'armée en Angleterre.

3° Armée piémontaise.

Indépendamment des pertes indiquées dans les tableaux suivants, qui ne comprennent que le service de l'ambulance et de l'hôpital du camp en Crimée, l'armée piémontaise a perdu, à l'hôpital général du Bosphore, 446 hommes sur 6,620 entrés dans cet établissement et quelques hommes sur les 2,581 blessés ou malades évacués en Piémont.

Les pertes générales sur un effectif envoyé de 21,000 sont :

Tués par l'ennemi	12	}	9.86 p. 100
Morts à la suite de blessures	16		
— de maladies diverses en Crimée	1,720		
— à l'hôpital du Bosphore (Jéni-koi)	446		
— après l'évacuation en Piémont	?		
Total	2,194		

Le tableau suivant résume les pertes subies par les armées en présence pendant la guerre :

	Tués.	Morts à la suite de blessures ou de maladies.	Total.
Armée française (1854-1856)	10,240	85,475	95,715
— anglaise (1854-1856)	2,755	19,427	22,182
— piémontaise (1855-1856)	12	2,182	2,194
— turque (1853-1856)	10,000?	25,000?	35,000?
— russe (1853-1856)	30,000?	600,000?	630,000?
Total	53,007	732,084	785,091

« Le chiffre des pertes de l'armée turque, ne reposant sur aucun document officiel, ne doit être considéré que comme approximatif. Quant au chiffre des pertes de l'armée russe, il n'est probablement pas rigoureusement exact, mais il ne s'éloigne pas non plus beaucoup de la réalité. Il comprend non-seulement les

pertes en Crimée, mais encore celles qui ont été subies depuis le commencement des hostilités avec les Turcs, en 1853, et les pertes très-considérables des corps envoyés de Russie en Crimée pendant toute la durée de la guerre. »

Le tableau suivant indique le nombre approximatif des projectiles consommés en Crimée et les effets de ces projectiles divers sur les armées en présence :

	Projectiles consommés.		Tués ou blessés.
Français	29,460,363	Français	50,836
Anglais?	15,000,000	Anglais	21,038
Piémontais?	50,000	Piémontais.	283
Turcs?	50,000	Turcs?.	1,000
Flottes alliées	35,000	Flottes alliées?	2,000
Russes	45,000,000	Russes?	100,000
Total.	89,595,363	Total	175,157

« Si nous déduisons de ce nombre les tués ou blessés par armes blanches, par explosion de mines, de magasins à poudre et par causes diverses, nous trouvons encore près de 1,000 projectiles gros ou petits, en tenant compte de la mitraille et des éclats de bombes ou d'obus, par homme tué ou blessé. »

Voici, d'après les rapports de l'artillerie, les projectiles employés par l'armée française :

532,565 boulets.	}	1,104,447
226,186 obus, boîtes à balles, etc.		
345,696 bombes.		
4,800 grenades ou fusées	}	28,355,916
12,362,648 balles sphériques		
12,923,768 balles oblongues		
2,379,116 balles Nessler		
690,384 balles évidées		
Total.		29,460,363

D'après le général Niel¹, voici quel aurait été, pendant la campagne, le nombre des blessés dans les divers engagements :

	Blessés.
Opérations au siège, du 9 octobre 1854 au 9 septembre 1855.	32,794
Bataille de l'Alma, 20 septembre 1854.	1,197
Bataille d'Inkermann (corps d'observation), 5 novembre 1854.	1,150
Bataille de Tracktir, 16 août 1855	1,227
Combats d'Eupatoria et divers.	526
Blessés depuis le 9 septembre 1855 jusqu'à janvier 1856	951
Blessés de la flotte entrés aux hôpitaux	477
Total.	38,322

Ce n'est pas dans un but purement statistique, que nous avons extrait du livre de M. Chenu les chiffres qui précèdent. En les lui empruntant, nous avons songé surtout au triste enseignement qui s'en déduit. Ils mettent, en effet, en relief, d'une façon terrible, ce que nous appellerons, par une cruelle, mais juste antithèse, la *philosophie* de la guerre. Voilà 785,000 hommes, l'élite de la population de leur pays, la joie et l'orgueil de leurs parents, qui ne les avaient amenés à l'âge adulte qu'à force de soins, de tendresse, de dévouement, de privations même, voilà ces 785,000 hommes sacrifiés sans pitié à un intérêt incertain, précaire, mal défini, et non réglé

1. Le journal du général Niel ne comprend que les blessés du corps de siège; il ne commence que le 9 octobre 1854 et s'arrête au 9 septembre 1855.

définitivement. — Hélas ! l'humanité est-elle donc, comme Sisyphe, condamnée à rouler éternellement son rocher, sans rien apprendre, ni rien oublier !

(La rédaction.)

6. *Pertes des armées américaines depuis 1861.* — D'après le *Southern Almanach* pour 1865, qui se publie à Lyndsburg (Virginie), voici quelles auraient été les pertes du Nord et du Sud, de 1861 à 1864 :

FÉDÉRAUX.

Années.	Tués.	Blessés.	Prisonniers.	Total.
1861.	4,998	9,877	9,773	24,648
1862.	20,275	68,388	43,658	132,321
1863.	18,300	54,000	34,000	106,300
1864.	64,000	110,000	32,000	206,000
Total . . .	107,573	242,265	119,431	469,269

CONFÉDÉRÉS.

1861.	1,081	4,312	1,606	6,999
1862.	13,189	49,534	5,975	68,698
1863.	12,200	48,000	71,200	131,400
1864.	15,300	45,000	7,500	67,800
Total . . .	41,770	146,846	86,281	274,897

Pertes des fédéraux sur les champs de bataille. 469,469
 Par suite de maladies. 350,000
Total. 819,469

Pertes des confédérés sur les champs de bataille 274,897
 Par suite de maladies 150,000
Total. 424,897

Total général des pertes en tués, blessés, prisonniers et morts dans les hôpitaux, par suite de maladies, pour le nord et pour le sud 1,244,366

7. *Forces militaires actuelles (1865) de l'empire britannique et de la France.*

Angleterre. — Métropole et colonies :

1° La marine royale, hommes d'équipage . .	72,000
2° Les troupes royales, de terre	142,000
3° La milice.	15,000
4° Les volontaires.	150,000

Forces de l'Inde :

1° Troupes royales d'Europe	72,000.
2° Troupes régulières indigènes	200,000
Total pour le temps de paix	651,000.

France :

Guerre et marine 448,000

Dépenses militaires de l'empire britannique :

1° Budget de la métropole	618,500,000
2° Budget de l'Inde	300,000,000
Total général des dépenses militaires.	918,500,000
Total correspondant pour la France et ses troupes coloniales . . .	498,638,513

« Je ne voudrais pas, dit M. Ch. Dupin, auteur des calculs qui précèdent, qu'en rapprochant les effectifs des deux pays, on se figurât que la force militaire de l'An-

gletèrre est supèrieure à celle de notre pays. N'oublions pas que l'institution de notre réserve, qui ne coûte que peu de chose en temps ordinaire, a ce précieux résultat qu'au premier signal nous pouvons réunir :

Armée de terre	600,000
Armée de mer et colonies	80,000
Total.	680,000

8. *Du choléra selon les âges.* — Nous avons publié, dans le numéro de décembre 1865, les résultats recueillis sur ce point en France. A l'occasion de l'épidémie de Mannheim, en 1849, le docteur Frey a eu également l'heureuse idée de classer les malades atteints du choléra selon l'âge, de les comparer à l'effectif de la population et de faire le même travail proportionnel pour les morts comparés au nombre des malades. Voici les résultats obtenus par ce médecin.

Atteints du choléra sur 1,000 individus de chaque âge :

De 1 à 10 ans	230
De 10 à 20 ans	165
De 20 à 30 ans	321
De 30 à 40 ans	337
De 40 à 50 ans	352
De 50 à 60 ans	356
De 60 à 70 ans	411
Au delà de 70 ans	798

Nombre de décès sur 1,000 malades cholériques :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.
De 1 à 10 ans	482	636
De 10 à 20 ans	400	437
De 20 à 30 ans	390	291
De 30 à 40 ans	490	423
De 40 à 50 ans	437	604
De 50 à 60 ans	647	625
De 60 à 70 ans	600	548
Au delà de 70 ans	650	840

9. *Résumé du commerce de l'Angleterre en 1864.* — Le tableau annuel du commerce de la navigation de la Grande-Bretagne, qui vient d'être publié par le *Board of Trade*, donne le relevé du commerce colonial et étranger de l'Angleterre pendant l'année 1864. La valeur réunie des importations et exportations du Royaume-Uni s'élevait, en 1854, à 268,210,145 liv. st.; en 1864, elle a atteint le chiffre de 487,540,411 liv. st. La valeur des importations n'était que de 152,389,053 liv. st. en 1854; en 1864, elle a monté à la somme énorme de 274,952,172 liv. st., plus de 5,000,000 liv. st. par semaine. De l'une à l'autre année, les importations en Angleterre des pays étrangers se sont élevées de 118,235,554 à 181,207,678 liv. st.; les importations des possessions anglaises de 34,149,499 à 93,744,494 liv. st. La laine a fait en quantité une avance très-remarquable, l'importation s'étant élevée, de 106,121,995 livres (poids) en 1851, à 206,473,045 livres (anglaises) en 1864. Le revenu des douanes, malgré toutes les réductions opérées, a peu différé en 1864 du montant perçu en 1854. On a reçu 11,491,412 liv. st. de droits de douane au port de Londres en 1864; 2,893,455 liv. st. à Liverpool; 1,103,000 liv. st. à Bristol; 1,054,836 liv. st. à Greenock; 964,477 liv. st. à Glasgow; 940,912 liv. st. à Dublin.

— Les exportations générales de 1864 ont atteint la valeur de 212,588,239 liv. st.; les exportations des produits anglais et irlandais ont monté à 160,449,053 liv. st.; celles des produits coloniaux et étrangers à 52,139,186 liv. st. L'exportation des articles de coton manufacturés dans le Royaume-Uni a compris 1,101,566 yards de tissus blancs et 422,958 yards de tissus imprimés, teints ou colorés. Des produits du Royaume-Uni, exportés en 1864, le port de Liverpool en a expédié pour 72,748,031 liv. st.; Londres pour 36,554,913 liv. st.; Hull, 16,052,398 liv. st.; Grimsby, 5,877,469 liv. st.; Southampton, 4,726,513 liv. st.; Glasgow, 7,604,426 l. st. A la fin de l'année, la marine marchande du Royaume-Uni et de ses possessions comptait 40,867 bâtiments d'un tonnage de 7,103,261 tonneaux, montés par 341,499 hommes. (*Times.*) [La liv. st. = 25^f20^c; la livre-poids = 453^r,59; le yard = 0^m,914.]

10. *Mouvement du cabotage français en 1864.* — Le cabotage se divise en grand et petit. Le grand cabotage est celui qui s'effectue d'une mer dans l'autre; le petit, au contraire, est celui qui a lieu entre les ports de la même mer.

Le mouvement général des marchandises de toute nature transportées de port français à port français, soit dans la même mer, soit d'une mer dans l'autre, donne, pour l'année 1854, un poids total de 2,312,411 tonnes. La part des ports de l'Océan est de 1,656,781 tonnes ou 71.6 p. 100, et celle des ports de la Méditerranée de 655,637 tonnes ou 28.4 p. 100 du poids total. En 1863, le poids total n'avait été que de 2,273,818 tonnes. Partagés entre les deux cabotages, on trouve que les ports de l'Océan sont compris dans le grand, comme ports d'expédition, pour 9,403 tonnes, ou les 15 centièmes, et ceux de la Méditerranée pour 53,331 tonnes, ou les 85 centièmes du poids total de ce genre de navigation, qui représente 62,734 tonnes. Le chiffre de 2,249,677 tonnes exprime la somme totale des opérations du petit cabotage. L'Océan y prend part pour 1,647,378 tonnes; les mouvements de la Méditerranée se traduisent par 602,299 tonnes.

Les 58 centièmes des 2,312,411 tonnes formant la totalité des quantités expédiées ont été absorbés par les douze ports suivants, classés d'après l'ordre d'importance de leurs expéditions: le Havre, Marseille, Bordeaux, Arles, Rouen, Dunkerque, Nantes, Cette, Charente, Honfleur, Rochefort et La Rochelle, avec des contingents qui varient, du plus haut au plus bas, de 283,236 à 40,105 tonnes. Après ces différents ports, il faut citer, d'après le chiffre qui leur est afférent, ceux de Port-de-Bouc, Libourne, Caen, Ars, Marans, Brest, Noirmoutier, Agde et le Croisic.

L'ensemble des arrivages des douze ports suivants comprend les 59 centièmes du mouvement général: Marseille, qui continue d'occuper le premier rang, avec 231,216 tonnes (comme port de destination, Marseille absorbe 70 p. 100 du grand cabotage); Rouen, Bordeaux, le Havre, Brest, Dunkerque, Nantes, Arles, Cette, Charente, Nice et La Rochelle; ce dernier port avec 49,067 tonnes. Viennent ensuite les ports de Libourne, Cherbourg, Caen, Toulon, Honfleur, Rochefort, Morlaix, Lorient, Saint-Malo et Granville; soit un seul port de cette deuxième classe sur la Méditerranée.

Parmi les diverses marchandises transportées en cabotage, celles qui, par leur poids, ont eu le plus d'importance en 1864, et composent ensemble les 65 centièmes du mouvement général, sont: les matériaux, les bois communs, les graines

et farines, le sel marin et le sel gemme, les vins, la houille et la fonte, les fers et les aciers.

Les navires affectés au cabotage ont fait 76,699 voyages en 1864, dont 348 voyages seulement pour le grand cabotage. Des 76,699 navires expédiés avec chargement en 1864, il en est parti de Bordeaux 13,471; de Blaye, 3,237; du Havre, 3,216; de Brest, 2,996; de Marseille, 2,934 : soit, pour ces cinq ports, les 34 centièmes du mouvement général. Comme port de destination, Bordeaux continue de figurer au premier rang avec 12,063 navires; viennent ensuite, toujours par ordre d'importance : Brest, le Havre, Marseille, Blaye, La Rochelle, Nantes, Rouen, Noirmoutier, Landerneau. Ces dix ports prennent les 43 centièmes des opérations à l'arrivée. Dans les mouvements du grand cabotage, Marseille, Cette et Port-de-Bouc absorbent, comme ports d'expédition, les 66 centièmes du tonnage total.

En prenant 100 comme expression des mouvements généraux de la navigation, la proportion des navires sur lest est de 22, et celle des navires chargés de 78; quant au tonnage, le chiffre des navires sur lest, rapproché de celui des navires chargés, est dans le rapport de 19 à 81.

Le nombre des bâtiments à vapeur chargés qui ont pris part au mouvement du cabotage en 1864 a été de 8,051, jaugeant 786,265 tonneaux.

La capacité légale, d'après la jauge officielle, de la totalité des navires qui ont été affectés au transport des marchandises, est de 14,198,862 tonneaux.

Le mouvement général des marchandises et produits de toute nature expédiés d'un port à l'autre de l'Algérie en 1864, a embrassé 50,843 tonnes. En réunissant l'entrée à la sortie, les ports de l'Algérie sont classés dans l'ordre suivant : Alger, Oran, Stora (Philippeville), Bone, Mostaganem, Tenez, Nemours, Dellys, Bougie, Collo, Gigelly, La Calle, Arzew, Cherchel, Mers-el-Kébir et Tipaza.

(*Moniteur* du 24 février 1866.)

11. *Récolte du coton aux États-Unis.* — Au moment où la production cotonnière de l'Amérique du Nord entre, par le fait de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, dans une phase nouvelle, il est intéressant de rappeler les chiffres exacts des récoltes de coton de ce pays avant la guerre séparatiste. Voici ces chiffres :

	Balles de 200 kilogr. en moyenne.		Balles de 200 kilogr. en moyenne.
1851-1852.	3,015,029	1858-1859.	3,851,481
1852-1853.	3,262,882	1859-1860.	4,675,770
1853-1854.	2,930,027	1860-1861.	3,656,086
1854-1855.	2,847,339	Moyenne décennale de la pro-	
1855-1856.	3,527,845	duction	3,381,994
1856-1857.	2,939,519	ou environ 676 millions de	
1857-1858.	3,113,962	kilogrammes.	

(*Moniteur* du 3 mai 1866.)